

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL *du 17 janvier 2025*

PROCÈS VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes RENAUD, RENARD, AUGEREAU, MM. PELÉ, GOMES, Mme BERNUCHON, MM. REXTOUÉIX, JOUANNEAU, Mme CHARRON, M. GARRIDO, Mme PRUD'HOMME, M. ROUSSEAU, Mme POUPIN, M. ROUZIER.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme DUPUIS qui a donné pouvoir à M. GOMES
M. GARCIA Fernand qui a donné pouvoir à Mme BERNUCHON
M. GARCIA Damien qui a donné pouvoir à M. JOUANNEAU
M. PÉANO qui a donné pouvoir à Mme RENAUD
Mme HAURY qui a donné pouvoir à M. PELÉ
M. YVON qui a donné pouvoir à Mme AUGEREAU
M. CARDONA
M. LECORVAISIER
Mme GÉRARD
Mme ZORGUI qui a donné à Mme CHARRON
Mme DE SA CLARA
Mme MORON-MENDES
Mme PUISSANT qui a donné pouvoir à Mme RENARD

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers présents : 14
Nombre de Conseillers votants : 22

Mme AUGEREAU est nommée secrétaire de séance.

Date de convocation : 15 janvier 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 janvier 2025 à 17h45, salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christiane AUGEREAU, Adjointe.

N° 1

AVANCE D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chaque année, avant ou au moment du vote du budget primitif, une subvention d'exploitation au Centre Communal d'Action Sociale est inscrite au budget de la commune.

Afin que le CCAS puisse régler des charges de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2025,

Sur proposition de Mme Viviane RENARD, Adjointe,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

→ DÉCIDE D'ACCORDER une avance de 30 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

x x x x x x

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h55.

Procès-verbal approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 29 janvier 2025.

Madame Brigitte DUPUIS
Maire



Madame Christiane AUGEREAU
Secrétaire de Séance

